

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mai 2013

REFONDATION DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 1057)

Non soutenu

AMENDEMENT

N° AC211

présenté par
M. Apparou

ARTICLE PREMIER

ARTICLE PREMIER

(RAPPORT ANNEXÉ)

Supprimer l'alinéa 140.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet alinéa démontre que la réforme des rythmes scolaires est mal préparée et surtout incomplète puisqu'elle ne change pas le nombre de semaine travaillée. Or, en France, l'année scolaire est la plus courte d'Europe et la journée est la plus longue.